



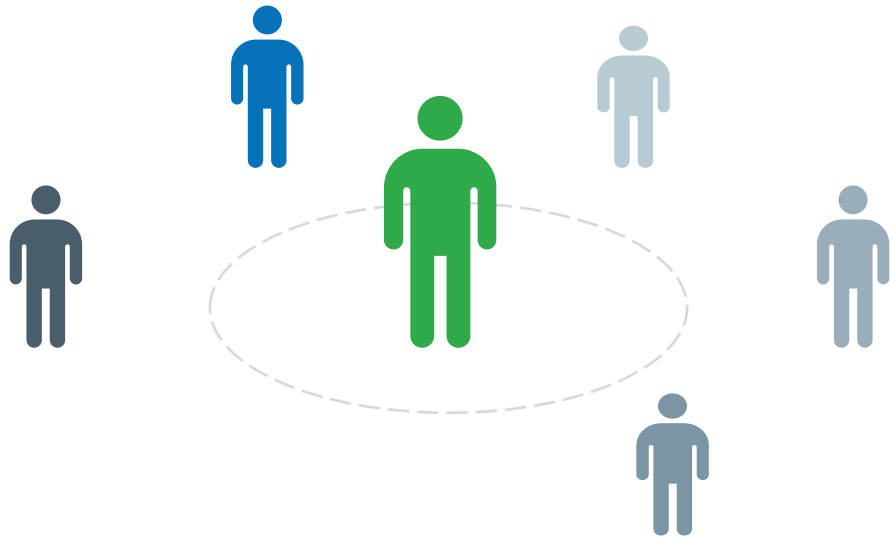
MASE
AMÉLIORER LA PERFORMANCE SSE

The logo features the word "MASE" in a bold, blue, sans-serif font. A green swoosh underline is positioned beneath the "M" and "A". Below the main text, the tagline "AMÉLIORER LA PERFORMANCE SSE" is written in a smaller, blue, sans-serif font. The background consists of large, curved shapes in blue and green on a white background.

Manuel
Amélioration
Sécurité Santé Environnement
Entreprises

Un réseau d'**associations** d'entreprises au
service de la **prévention**





Associations loi 1901

MASE est un réseau sans but lucratif, créé à l'initiative d'industriels donneurs d'ordres afin d'aider les entreprises intervenantes à mettre en place un système de management Sécurité, Santé, Environnement.

Les adhérents sont des entreprises:

- Intervenantes (engagées ou certifiées 1 ou 3 ans)
- Utilisatrices

Structure du réseau MASE

Au 31 août 2025



Un réseau d'interlocuteurs de proximité

11 associations locales – 18 comités de pilotage

6847 entreprises adhérentes soit :



390 entreprises utilisatrices (*Maître d'ouvrage / donneur d'ordre*)



6457 entreprises intervenantes (dont env. 4892 déjà certifiées)

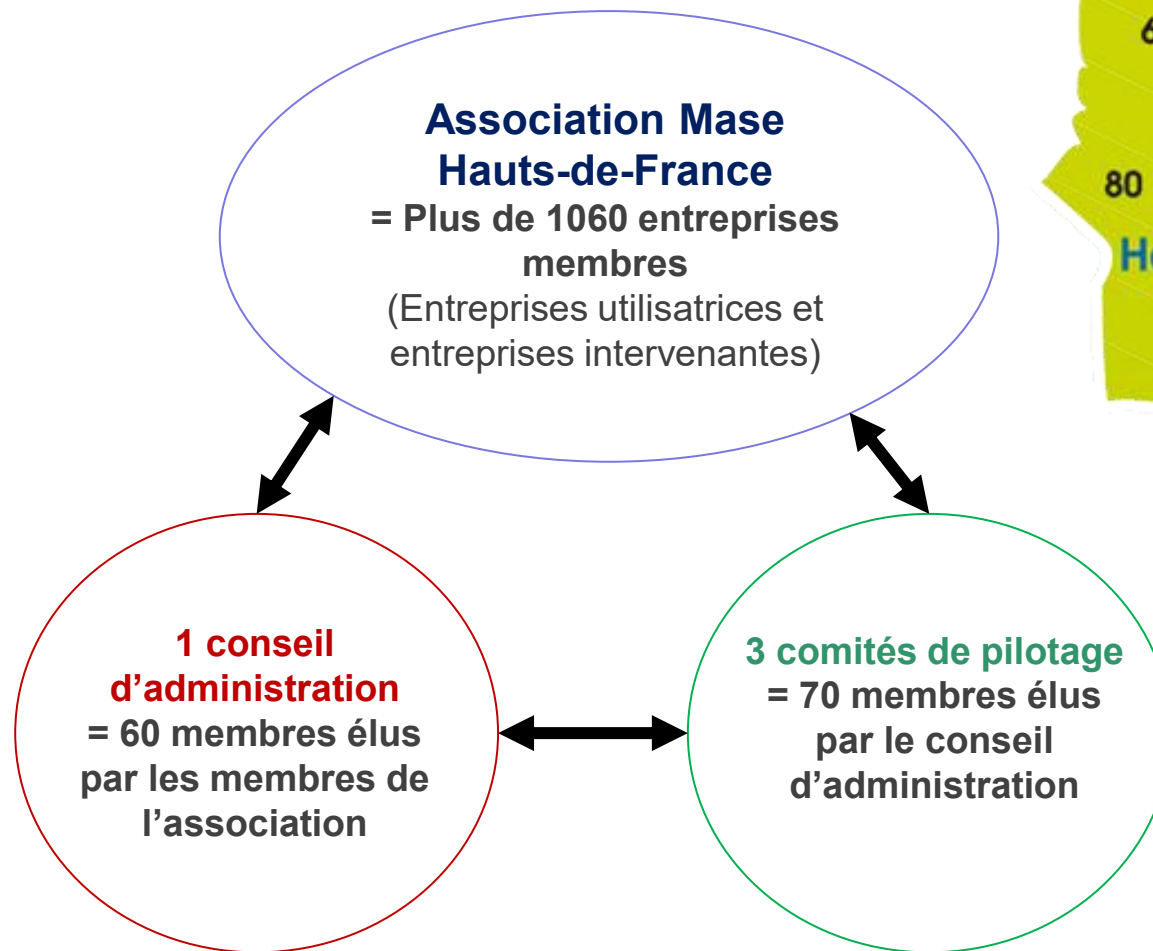
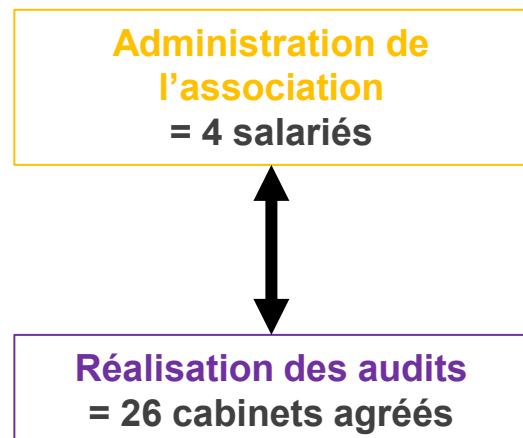
Leader des Systèmes de Management SSE en France



Sur 1 an

EI : + 349

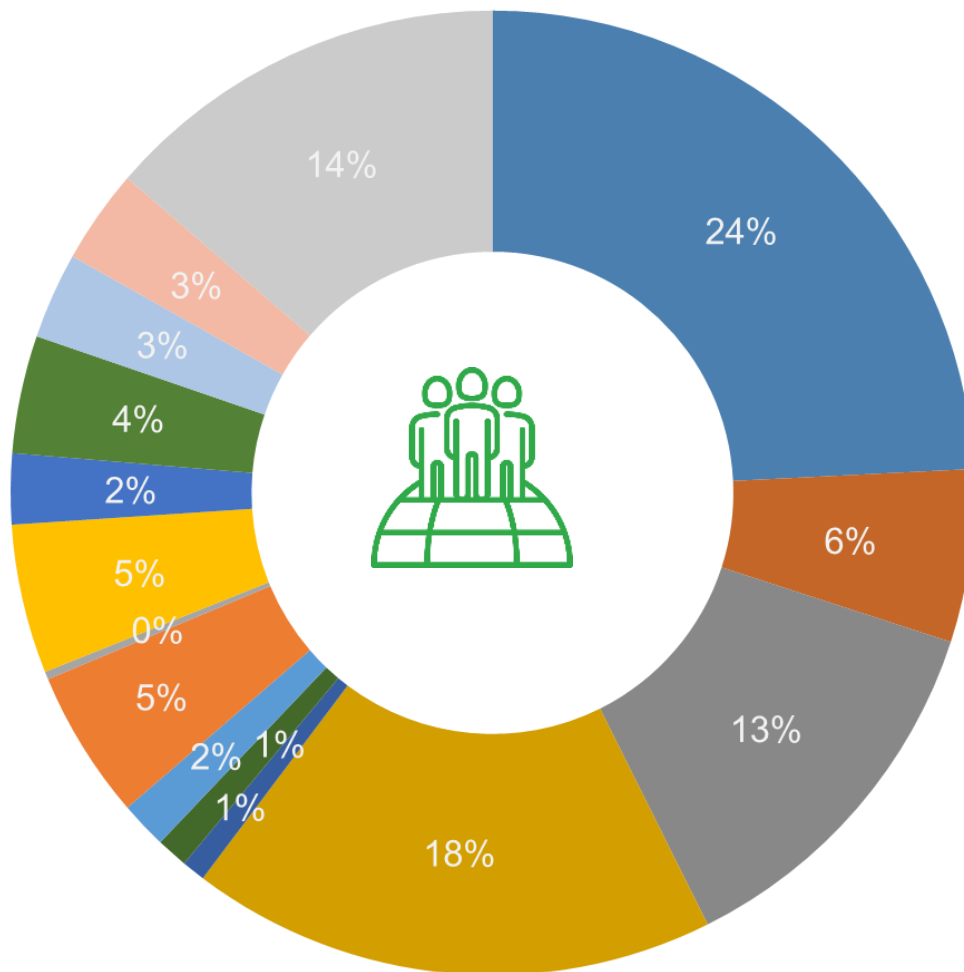
EU : + 8



Secteurs d'activité des Entreprises Utilisatrices

Au 31 août 2025

Ils nous font confiance



- Chimie (autre que pétrochimie)
- Cimentiers (matériaux de construction)
- Energie production
- Energie : reseau de transport et stockage
- Recherche
- Ingénierie
- Mécanique
- Métallurgie
- Papetiers
- Petrochimie
- Port (services)
- Raffinage
- Sidérurgie
- Agro alimentaire
- Divers

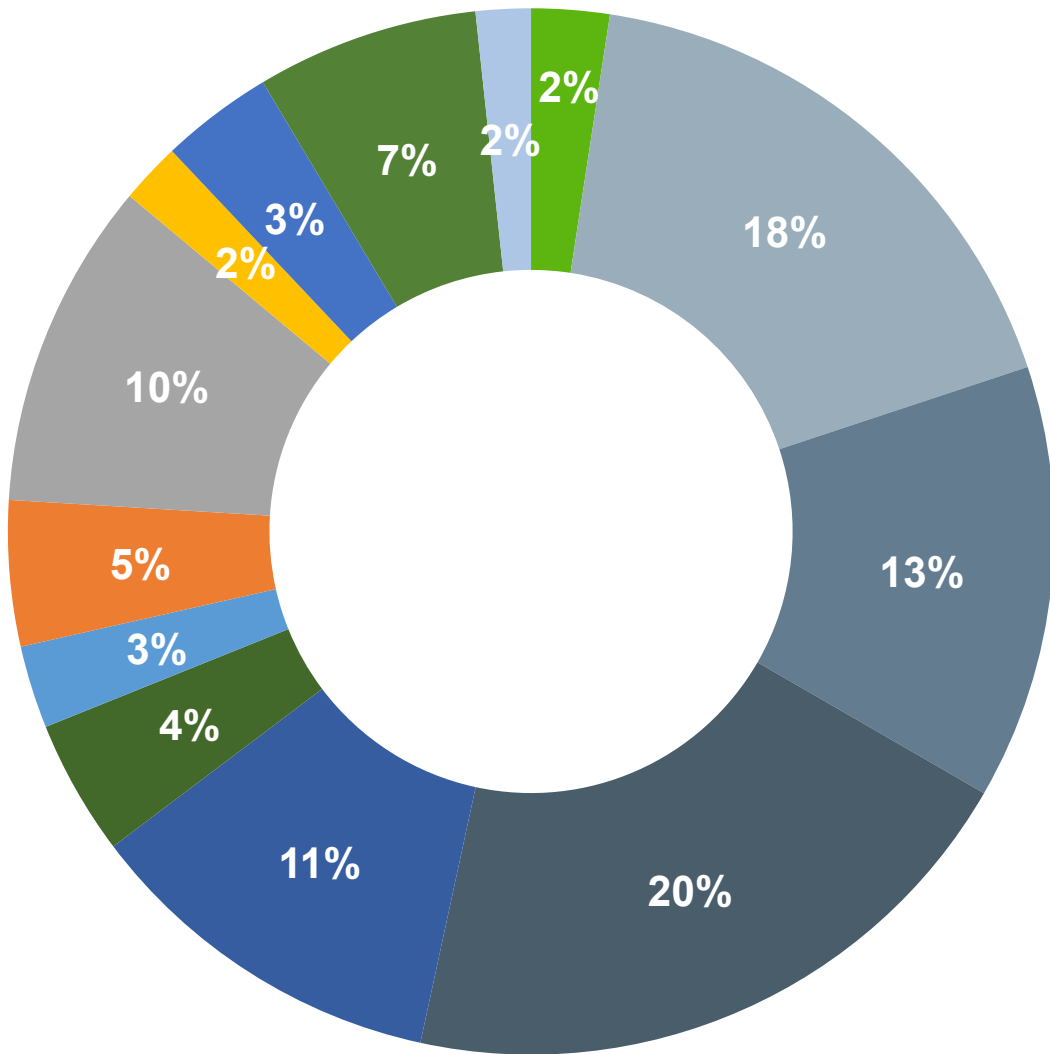
Les Entreprises Utilisatrices adhérentes en Hauts-de-France



Chaque EU définit ou non l'exigence du MASE à ses prestataires

Secteurs d'activité des Entreprises Certifiées

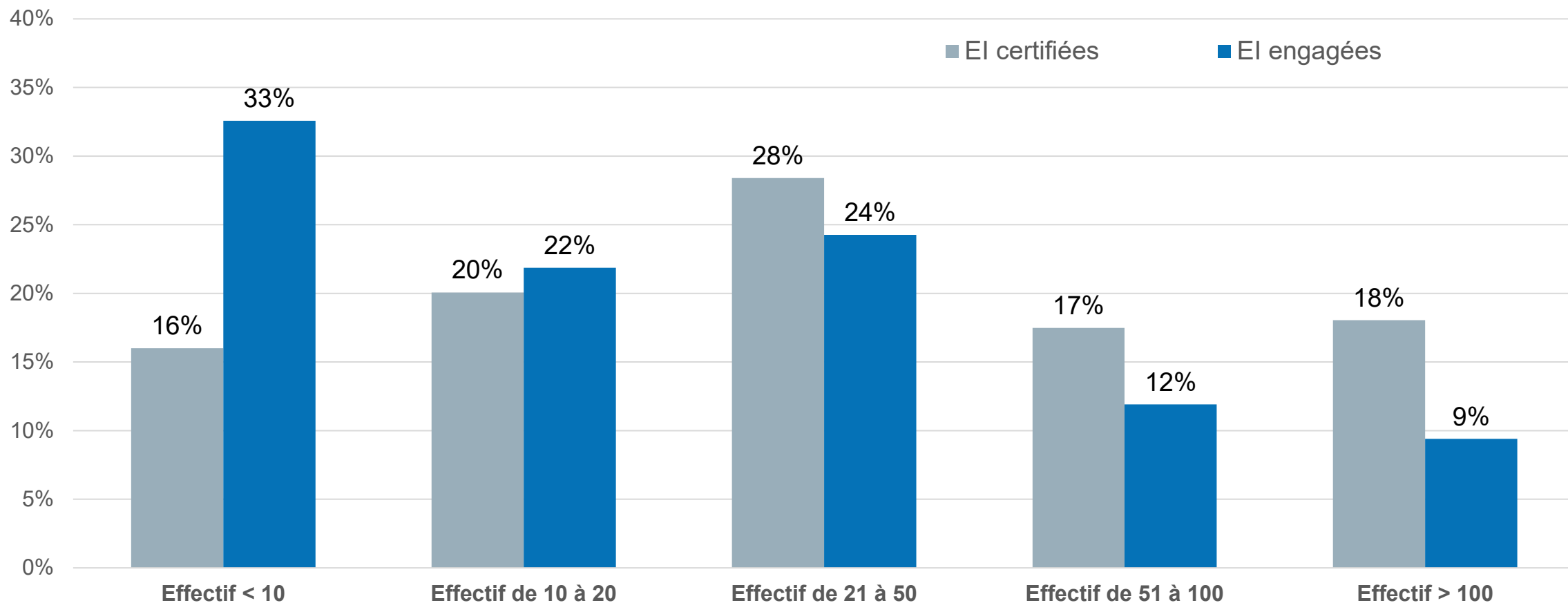
Au 31 août 2025



- INT : Travail temporaire
- FER : Tuyau, chaudronnerie, mécanique, soudure, maintenance indust.
- EI : Electricité, électromécanique, automatisme, régulation, climatisation
- BTP : Bâtiment, travaux publics
- ING : Ingénierie, bureau d'études
- ECP : Echafaudage, calorifuge, isolation
- LEV : Levage, montage
- CND : Contrôle, inspection
- NET : Nettoyage, assainissement, collecte de déchets, espaces verts
- GARD: Gardiennage, sécurité
- LOG: Logistique, location transport
- DIV : Divers (ascenseurs, labos)
- DPI : Détection, protection incendie

Entreprises intervenantes selon l'effectif

Au 31 août 2025

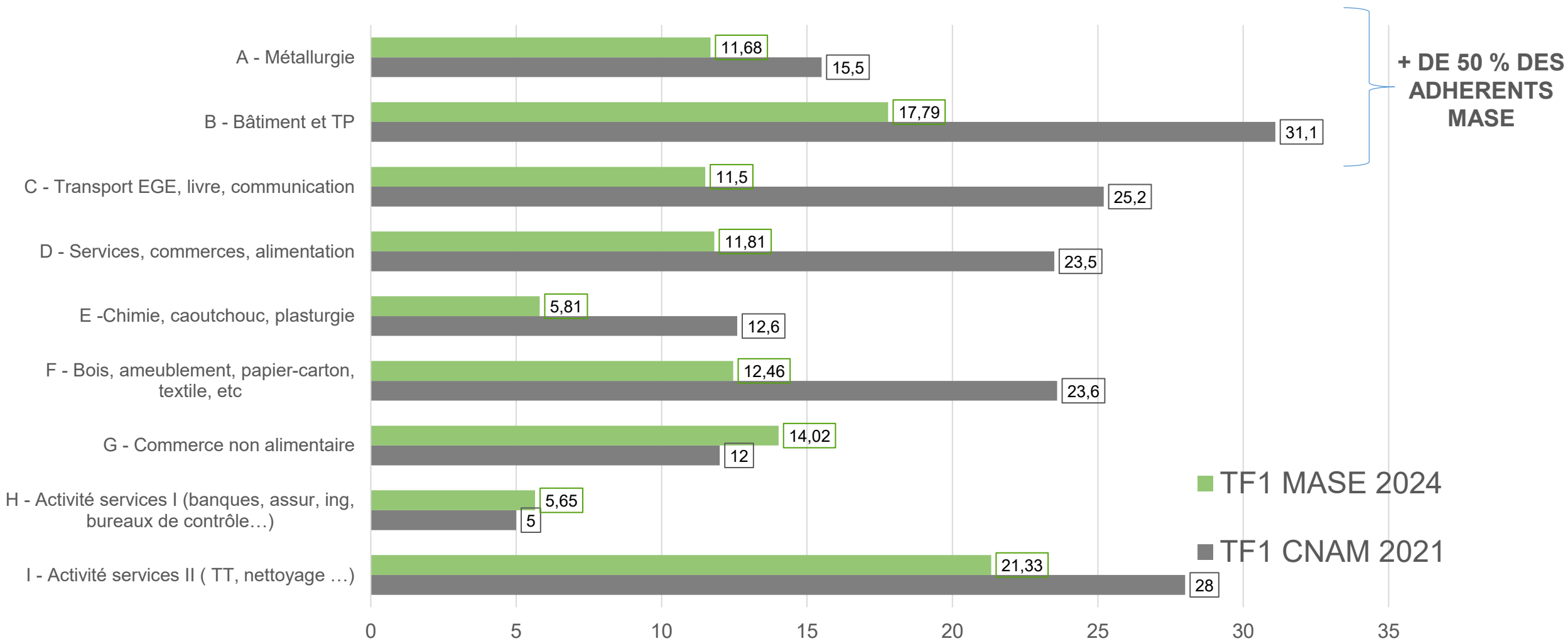


39 % des adhérents EI sont des structures < 20 salariés

33 % des nouvelles adhésions sont des structures < 10 salariés

TF1 par CTN – Comparaison au TF1 CNAM 2021 - EE – EC – EU

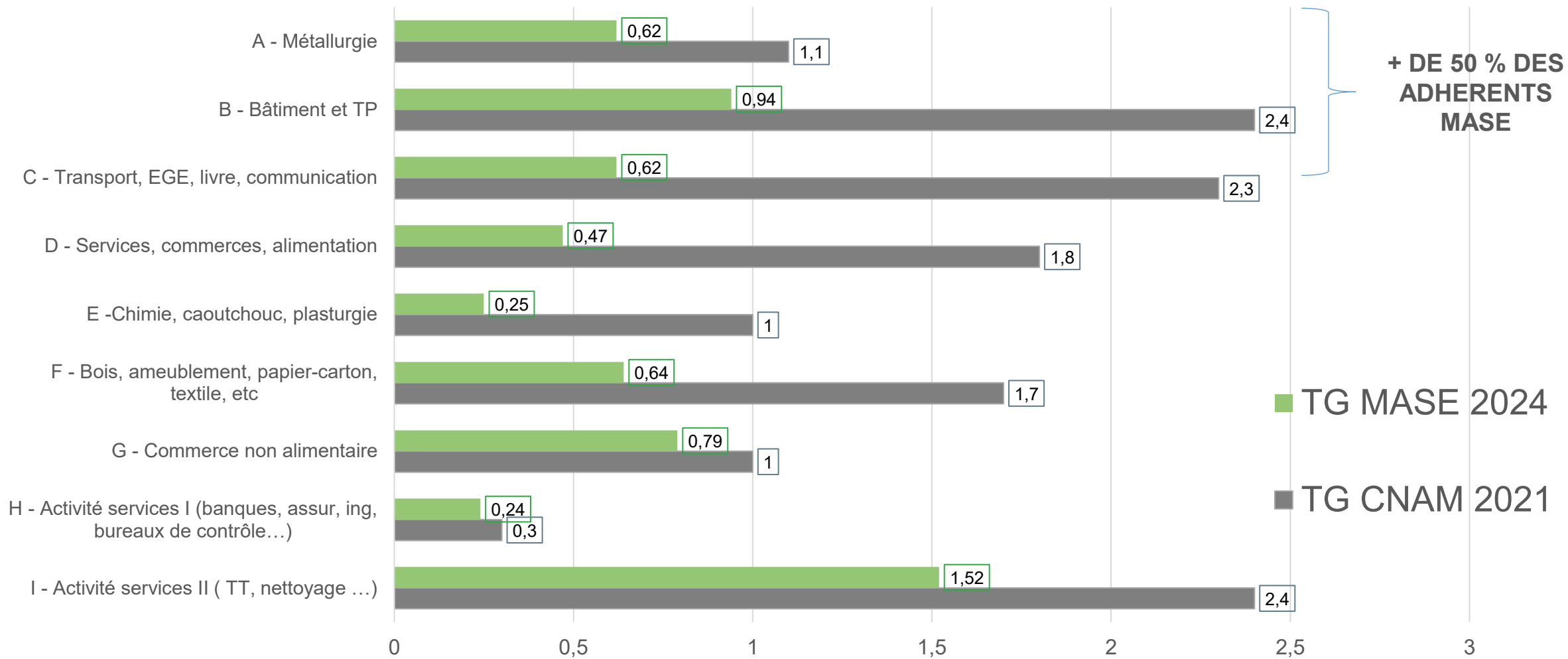
au 30/06/2024



4290 accidents du travail avec arrêt évités en 2024 !

TG par CTN – Comparaison au TG CNAM 2021 - EE – EC – EU

au 30/06/2024



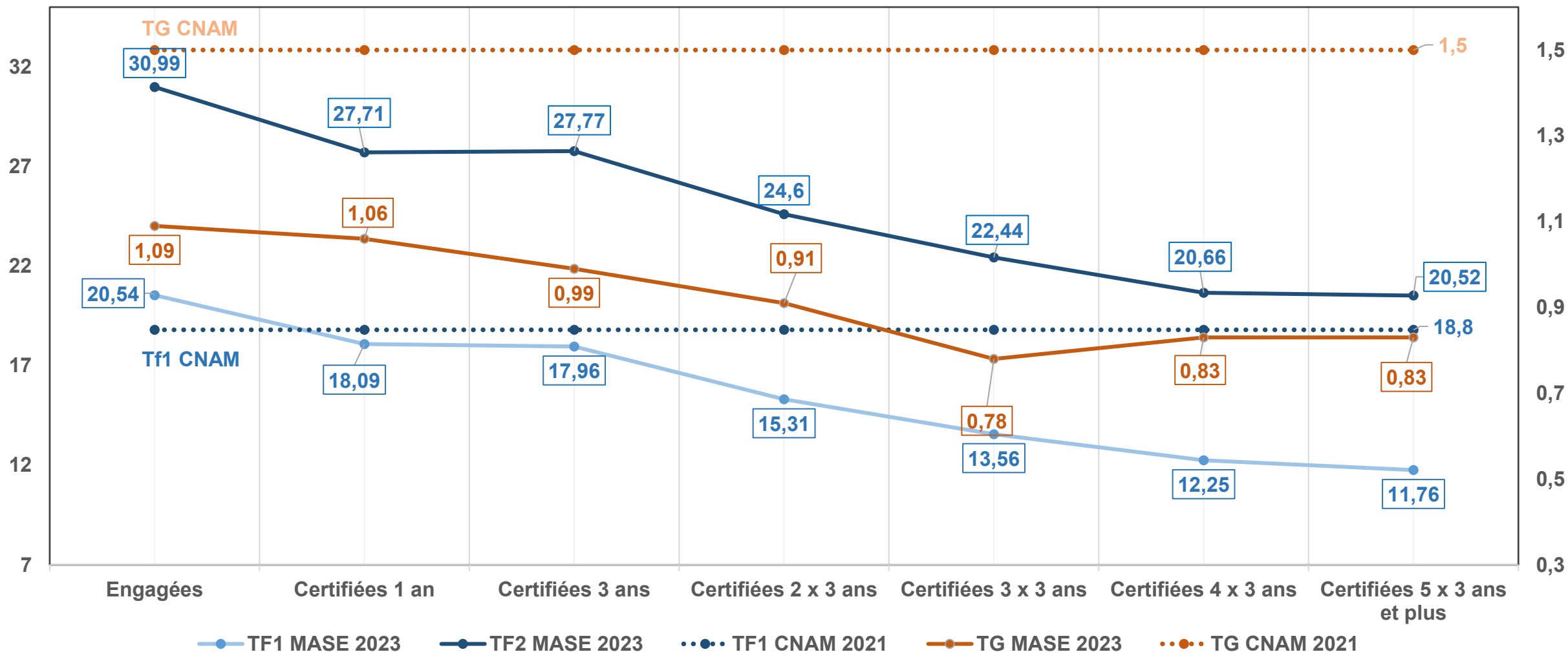
431 231 jours d'arrêt évités en 2024 !

TF – TG en fonction de l'ancienneté dans la démarche

au 31/12/2023

TF

TG

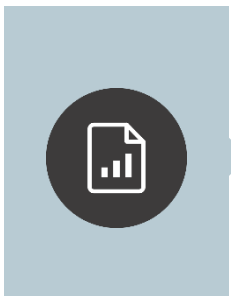


Les étapes de la démarche de certification d'une entreprise

Le certificat MASE est une reconnaissance parmi un réseau d'entreprises, et garant de la maîtrise de la santé, sécurité et de l'environnement

01

Transmission de la demande d'adhésion soumise à cotisation annuelle (environ 300€)



03

L'entreprise établit et fait vivre son système



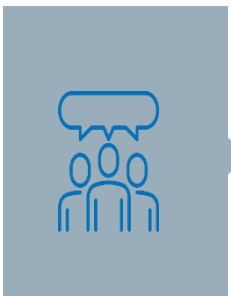
05

Audit de certification



02

Réunion de Lancement avec MASE



04

Réunion préparatoire avec MASE (ne se substitue pas à l'audit blanc en interne)



06

Certification 0 / 1 an / 3 ans par COPIL



De 9 à 18 mois



Certification initiale ou de renouvellement pouvant amener sur une décision de : 0, 1 an ou 3 ans

- 2 x 1 an de certification consécutif maximum

Le logo MASE ne peut être utilisé que lorsque l'entreprise est **certifiée**

- **Audit déclenché à la demande de l'Entreprise Intervenante :**

- ◆ 4 mois (en moyenne) avant la date d'audit
- ◆ 2 parties
 - Audit système : Niveau organisationnel – Direction - Documentaire
 - Audit terrain : Niveau opérationnel

Durée de l'audit en fonction du périmètre

- **L'audit initial**

- ◆ L'audit initial permet de vérifier la mise en place et l'application des exigences du référentiel

Rappel : 9 mois de vécu minimum

- **L'audit de renouvellement**

- ◆ Il concerne d'avantage l'application du système, son amélioration, son efficacité et son appropriation par l'ensemble des acteurs de terrain.

Appartenir à un réseau et profiter des services de l'association

Depuis 1997 à aujourd'hui



Les conseils de Masecotte



MASE Académie



RDV MASE



Campagnes de Prévention



Liste des EI certifiées & EU adhérentes



Village des Bonnes Pratiques



Assemblée Générale



Accompagnement EU



Veille réglementaire



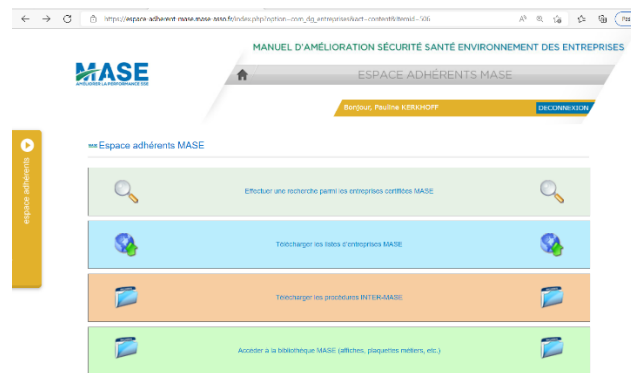
MASE Awards

Les différents leviers du MASE pour le service Achats

Liste des membres certifiés disponibles en ligne et téléchargeable

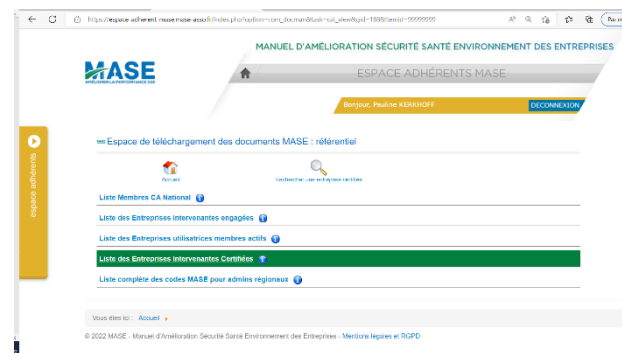
Liste des sociétés adhérentes engagées sur demande

Grille d'audit du référentiel (Excel) pour base du bilan annuel

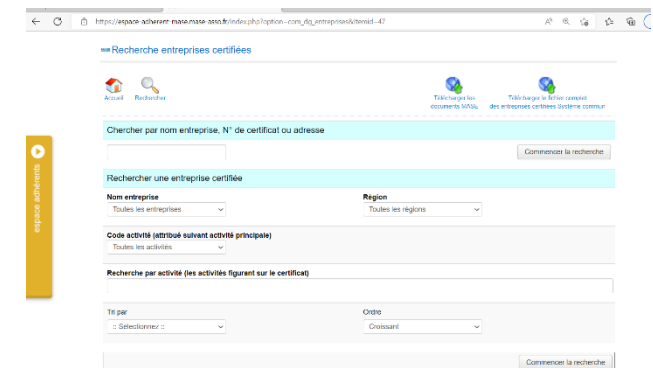


Connectez vous avec vos ID/MP
Cliquer sur « effectuer une recherche
parmi les entreprises certifiées MASE »

MASE FRANCE et INTERNATIONAL (mase-asso.fr)



Effectuez votre recherche avec le formulaire en ligne
ou Cliquez sur « Télécharger le fichier complet des
entreprises certifiées système commun »



Sélectionnez la liste de votre choix

Mise à disposition de nos adhérents de « Conseils Pour » ayant pour objectif d'aider au déploiement d'un système de management simple et efficace qui place l'Homme et la culture SSE au cœur de la prévention des risques !



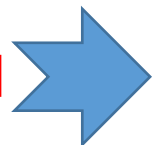
SOMMAIRE

4 Introduction

5 Recueil des « Conseils pour » :

PARTIE 1 : « Conseils pour » 2014

N° 1 : analyser l'organisation existante lors de la mise en place de la démarche	6
N° 2 : la mise en œuvre de l'analyse de risque	10
N° 3 : le choix d'indicateurs	16
N° 4 : la réalisation de réunions	19
N° 5 : les audits SSE	21
N° 6 : la mise en œuvre d'un bilan	23
N° 7 : la mise en œuvre d'un plan d'actions	25
N° 8 : la gestion du personnel temporaire	27
N° 9 : les mesures d'exposition	29
N° 10 : le choix, la mise en œuvre, l'entretien et la gestion des Equipements de Protection Individuelle	32
N° 11 : l'aménagement des locaux de vie	36



N° 1

Conseils pour analyser l'organisation existante lors de la mise en place de la démarche

1. Objet

Ce « Conseils pour » a pour objet d'aider l'employeur à évaluer les dispositions en place dans son organisation. Cette auto-évaluation permet ainsi de mesurer l'écart entre le niveau existant et le niveau requis pour la certification et d'établir un premier plan d'actions.

OUI : la mise en place est effective
NON : la mise en place n'est pas effective ou partielle
POURQUOI : explication permettant d'analyser (applicable ou non)
PREUVE : la mise en place est documentée/contrôlée. La direction peut le vérifier et le contrôler.

Engagement de la direction de l'entreprise :
Objectif : Définir l'organisation du management SSE de l'entreprise.
 L'employeur, ayant l'ambition de mettre en place un système de management SSE, doit s'assurer que sa vision des domaines SSE est correctement perçue par ses salariés. Il partage avec eux son engagement (politique). Il précise les actions qu'il souhaite mettre en place. Il établit sa stratégie (objectifs, organisation, indicateurs, planification des actions, et des documents).

	OUI	NON	POURQUOI ?	PREUVES ?
Politique SSE : document qui formalise et rassemble les engagements pris par la direction. • Ai-je un document clair qui formalise mes engagements et les principes à respecter dans l'entreprise incluant les aspects Sécurité Santé Environnement (SSE) ?				
Objectifs : permettent de définir le cap, la cible à atteindre. • Ai-je défini des objectifs précis pour améliorer mon organisation et mes résultats SSE ?				
Organisation : permet de clarifier l'organisation, le poste et le rôle de chacun. • Les fonctions de chacun dans mon organisation sont-elles bien définies ?				
Pilotage du système par l'employeur : Permet à l'employeur de suivre le fonctionnement de son organisation, afin d'en connaître les forces et les faiblesses, de réagir en cas de dérive afin d'atteindre ses objectifs. • Est-ce que je fais un point régulier avec les personnes concernées de l'entreprise pour connaître, traiter, suivre les événements SSE ? • Est-ce que je dispose d'un outil synthétique (tableau de bord, ...) me permettant de suivre l'avancement des actions et l'atteinte des objectifs ? • Est-ce que j'ai défini et dispose d'indicateurs me permettant de suivre l'atteinte des objectifs et la mise en place des actions ? • Les actions de prévention sont-elles planifiées (audits, bilan, communication, réunions SSE, etc. ...) ? • Existe-t-il un dispositif documentaire (Manuel / Consignes / procédures/autres, ...) ? • Existe-t-il un système de communication/animation touchant tout le personnel (affichage, réunions, etc. ...) adaptés pour permettre l'information et les remontées de tous ?				

Les Conseils de Masecotte



Le Référentiel MASE ainsi que les Conseils de Masecotte sont librement téléchargeables sur notre site : <https://mase-asso.fr>

En 2024, un nouveau « Conseil » !

N° 23

Gérer les risques liés aux interférences
avec les plans de prévention

Document réalisé en partenariat avec la CARSAT Normandie



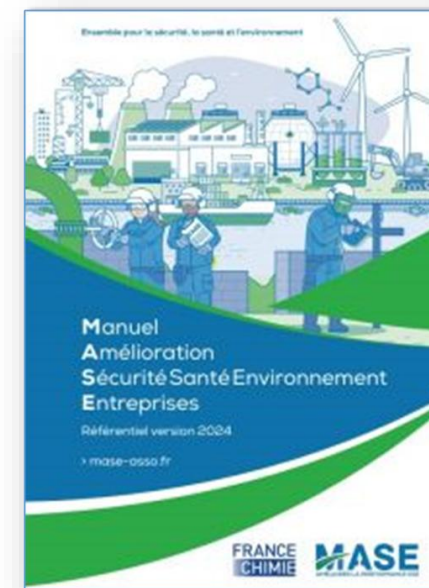
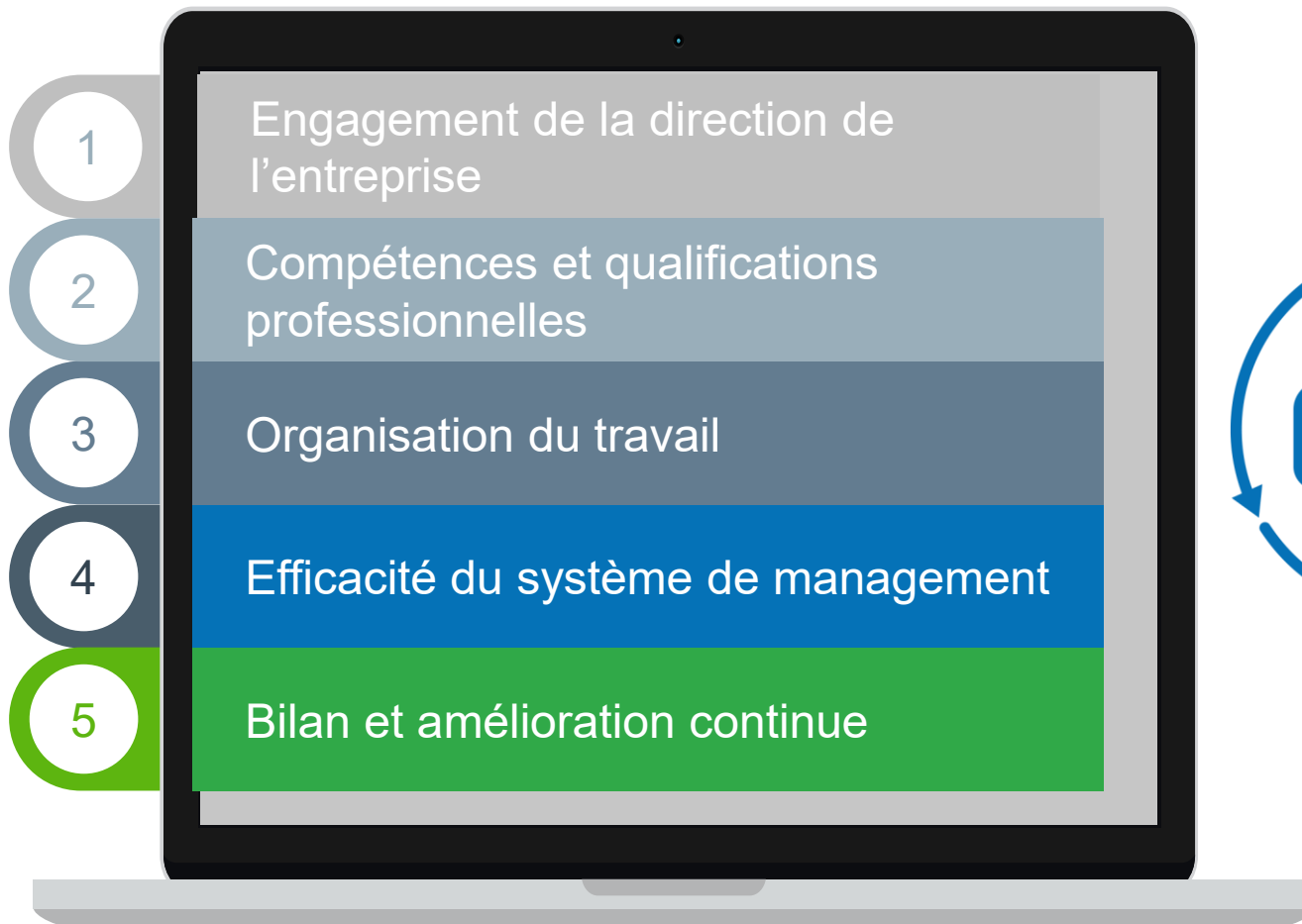
L'objectif est de :

- Contribuer à l'efficacité des PdP
- Donner des clés pour maîtriser les risques liés aux interventions des EI chez les EU
- Mettre à disposition des outils relatifs à l'ICP - Inspection Commune Préalable.

L'Homme toujours au cœur du système !

Audit initial : 5000 points

Audit renouvellement : 6000 points



1.1 Engagement de l'employeur		Notes	
1.11	L'employeur sait-il expliquer les engagements SSE qu'il a pris pour son entreprise ?	25	V*
1.12	L'employeur a-t-il fixé des objectifs SSE ?	5	B*
1.13	L'employeur sait-il expliquer ses choix d'objectifs SSE ?	25	V
1.14	L'employeur a-t-il défini les moyens nécessaires (humains, matériels et organisationnels) pour assurer la prévention SSE ?	5	B
1.15	L'employeur prend-il en compte, dans sa démarche SSE, l'intégrité des acteurs de l'entreprise (personnel organique, personnel temporaire...) et des sous-traitants ?	25	VD*
1.16	L'employeur affiche-t-il son engagement personnel en participant aux réunions, audits/visites SSE (avec le personnel) et enquêtes sur les situations dangereuses, pressis/accidents et accidents... ?	25	VD

1.2 Politique Sécurité Santé Environnement		Notes	
1.21	La politique formalise-t-elle les engagements SSE de l'employeur ?	25	V
1.22	Cette politique est-elle datée par l'employeur ?	5	B
1.23	Cette politique est-elle signée par l'employeur ?	5	B
1.24	Cette politique est-elle diffusée à l'intégralité des acteurs de l'entreprise ?	5	B
La politique couvre-t-elle les domaines :			
1.25	• Sécurité ?	5	B
1.26	• Santé ?	5	B
1.27	• Environnement ?	5	B

Les freins à lever !



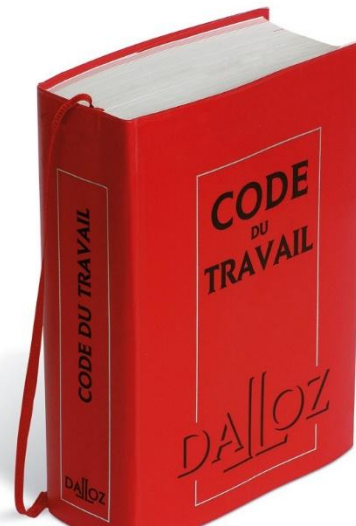
Le référentiel demande un minimum de formalisme, mais le système peut être simple.

2 mots très utilisés dans le référentiel : « **dispositif** » et « **adapté** »

L'objectif n'est pas d'écrire sous forme de procédure comment se fait la communication sur le terrain, les visites sécurité, mais de mettre en œuvre les éléments (le mot « appliqué » est utilisé après le terme « adapté »)



Vos outils seront jugés pertinents dès lors qu'ils sont adaptés à votre structure activité, taille d'entreprise et que le système fonctionne !

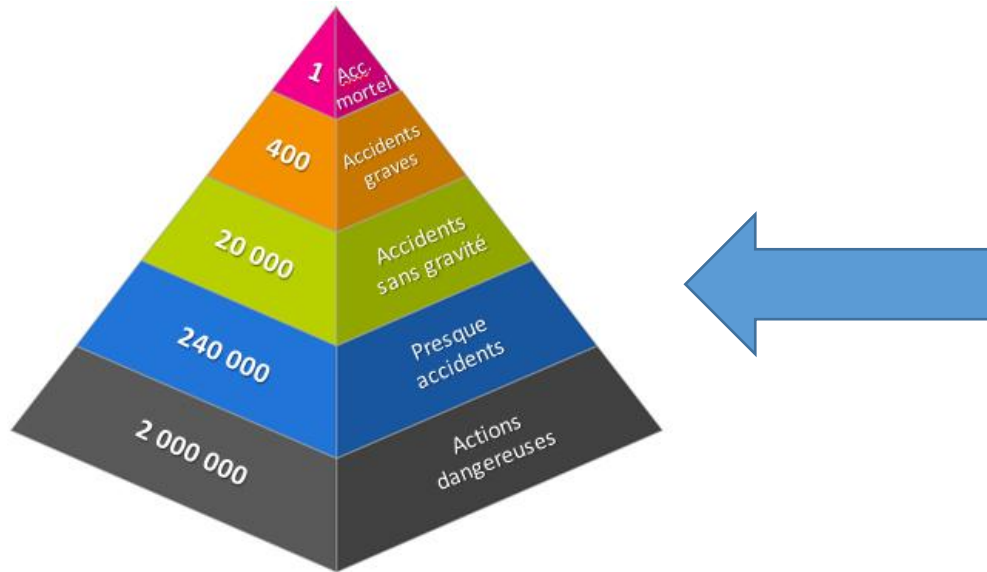


Une grosse partie du référentiel demande de répondre à des exigences réglementaires : avoir un document unique, mettre en place les formations réglementaires, déclarer et analyser les accidents, etc. ...

L'idée est de démontrer une **volonté d'amélioration et de prévention**

<p>« La démarche est onéreuse ! »</p>	<p>EI : adhésion annuelle entre 300 et 400 € en fonction des régions, Audit système interne ou croisé pour l'audit blanc Audit blanc externalisé (si c'est le choix de l'entreprise) et/ou audit de certification : demander plusieurs devis !</p> <p><u>Possibilités</u> Mise en place en interne avec partage des tâches Partage de compétences d'un animateur HSE avec une autre société Accompagnement (non obligatoire) avec différentes formules</p> <p>Rappel : coût d'un accident avec arrêt, d'une incapacité permanente 40% ou accident mortel</p>
<p>« C'est beaucoup de travail pour répondre à une demande Client ! »</p>	<p>Le référentiel MASE comprend à environ 90 % des exigences réglementaires Il permet de structurer le système et d'être notamment « protégé contre » la faute inexcusable de l'employeur.</p>
<p>« Je n'ai pas le temps ! »</p>	<p>En général, de nombreuses exigences du référentiel sont déjà respectées en entreprise. Il s'agit parfois de travailler sur la traçabilité (voire de les valoriser !)</p> <p>Le système ne repose pas sur UNE personne, les actions sont partagées !</p>

Les freins à lever !



VOS outils, du formalisme **ADAPTÉ** et **SIMPLE**
(*simple n'est pas un gros mot !*)



Point de vigilance = qualité des procédures VS efficacité des outils du système

Le résultat de l'étude de l'OPPBTP
 $1 = 2,19$
(confirmée plusieurs fois ... et dans tous types de secteurs et tailles d'entreprises)



Les freins à lever !



Des aides de nos partenaires qui sont loin d'être négligeables (et cumulables !) pour les entreprises **qui en font la demande**.

A titre indicatif concernant la prise en charge forfaitaire pour les salaires de préventeurs, ou de référents sécurité au sein des entreprises (CDD, CDI) :

	Taux de prise en charge de la facture acquittée	
	Hors accord de branche	En cas d'accord de branche
Salaire de préventeurs	8 235€	10 000€

Des aides financières sont également proposées pour participer :

- ✓ au financement d'équipements, achat de matériels, de diagnostics ou de formations,
- ✓ à la réalisation d'actions de sensibilisation aux facteurs de risques ergonomiques,
- ✓ aux aménagements de postes de travail, sur proposition du médecin du travail.



Partenaires MASE Hauts-de-France

FILIERES METIERS



SALONS



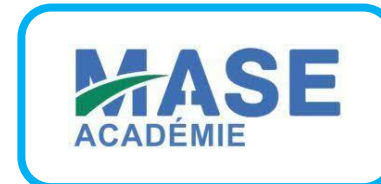
ENVIRONNEMENT



PREVENTION



CULTURE SSE



DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



An aerial photograph of a city at sunset, with a dense grid of buildings and roads. The sky is filled with large, dramatic clouds, and the sun is low on the horizon, creating a warm, golden glow. The MASE logo is centered in the middle of the image, consisting of the word 'MASE' in a bold, white, sans-serif font. The 'M' has a stylized, curved white element that sweeps across its top and underlines the 'A'. Below 'MASE' is the tagline 'AMÉLIORER LA PERFORMANCE SSE' in a smaller, white, sans-serif font.

MASE

AMÉLIORER LA PERFORMANCE SSE